

Les justes récompensés

Un couple sans histoires entre dans l'Histoire

Jeanne, née Martel, et Jean-Marie Arquié sont pendant l'occupation le couple tranquille qui tient entre ses mains le fonctionnement de l'école de Beaumont-de Lomagne. Leur existence n'est ponctuée que par les aléas de la vie d'un établissement scolaire auxquels s'ajoute l'éducation de leurs deux enfants nés en 1922 et 1924. En septembre et octobre 1943, les rafles à l'encontre des Juifs se multiplient et la pression sur ces populations se fait de plus en plus pesante.

C'est dans ce contexte que Suzette et Daniel Fajnzang, Erna Ulmer et Rachel Raichman sont confiés aux époux Arquié. Un jour la milice vient à l'école et interroge le directeur car ils ont des informations concernant des enfants juifs qui seraient dans cette école. Jean Marie Arquié s'emporte et leur répond : « Comment ça des Juifs chez moi ? Sachez que si j'avais la moindre connaissance qu'il y ait des Juifs ici, je n'attendrais pas la milice, je les aurais fait arrêter moi-même » Le directeur a crié tellement

fort que les enfants ont compris le danger et sont partis se cacher. La milice impressionnée quitte les lieux sans fouiller l'établissement. Ils protégeront les enfants jusqu'à la Libération. C'est pourquoi le couple Arquié a été élevé le 8 mai 2018, à titre posthume, à la dignité de «Justes parmi les Nations » par le comité Yad Vashem. Il s'agit de la plus haute distinction civile attribuée par Israël. La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux

personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation nazie, au péril de leur vie. La cérémonie aura lieu le mercredi 18 septembre 2019 à 11 h au Complexe Culturel «Les Nouveaux Bleus». Les époux Arquié seront représentés par leurs petits enfants Colette, Michel et Guy. Cette cérémonie sera précédée par l'inauguration d'une plaque commémorative à 10H30 au 10 rue Despeyrous.

cci



Jeanne et Jean-Marie Arquié